



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1742

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association San-Priote pour l'Insertion par l'Emploi (ASPIE) pour son programme d'actions 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Broliquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

## **Séance publique du 20 septembre 2010**

### **Délibération n° 2010-1742**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association San-Priote pour l'Insertion par l'Emploi (ASPIE) pour son programme d'actions 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE). La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Pour remplir cette ambition élevée, la politique entrepreneuriale de la Communauté urbaine porte une attention particulière à l'action dans les territoires fragilisés de l'agglomération pour soutenir un développement solidaire et équilibré. Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), un soutien particulier est apporté aux actions mettant en œuvre un dispositif global d'insertion professionnelle, c'est-à-dire dont la finalité peut être la création d'entreprise, l'emploi ou la formation (amorçage, structure de test, autre structure *ante* création).

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir l'Association San-Priote pour l'Insertion par l'Emploi (ASPIE) pour son action en matière d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs dans les quartiers en "Politique de la Ville" et pour son implication dans le réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE).

#### **Présentation de l'activité de l'ASPIE**

L'ASPIE a pour but de concevoir et mettre en œuvre un ensemble d'actions visant à favoriser l'insertion économique des personnes et plus particulièrement celles qui sont en difficulté (au sens de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions) et de contribuer au développement économique de la Communauté urbaine sur le territoire de la Conférence des Maires (Bron, Chassieu, Mions et Saint Priest) et éventuellement au-delà.

Dans ce sens, elle appuie les dispositifs publics pour l'emploi et le développement local, dans le champ de l'économie marchande et de l'économie solidaire et sociale. Elle mène des actions, soit directement, soit par voie de convention avec d'autres opérateurs spécialisés. Elle met en œuvre un accompagnement du public vers la formation et l'emploi durable, notamment en mettant en place des actions de soutien et d'aide à l'émergence d'initiatives sociales et économiques (création d'activités et d'entreprises) et en favorisant, par ses actions, le recrutement, par les entreprises du bassin d'emploi des personnes faiblement qualifiées ou exclues du marché de l'emploi.

Elle participe, avec la Communauté urbaine, à l'analyse du territoire et la mise en œuvre ou le suivi d'actions de développement et d'aménagement en matière économique et à la promotion du territoire tant en interne qu'en externe.

### **Bilan d'action 2009**

#### . Site de Saint Priest

- 123 porteurs de projets ont été reçus au 1er septembre 2009. 20 entreprises ont été créées : 7 dans le domaine artisanal, 7 dans le commerce et 6 dans le domaine des services. Sur les 20 entreprises, 16 ont été créées sur le territoire de Saint Priest dont 3 en quartier en zone urbaine sensible (ZUS).

L'année 2009 a connu une nette augmentation de l'accueil des porteurs de projet : 210 au 31 décembre 2009 contre 143 en 2008 pour la même période. De même, une légère augmentation du nombre de créations a pu être constatée : 46 au 31 décembre 2009 contre 35 en 2008 pour la même période.

#### . Site de Feyzin

Au 31 décembre 2009, 28 personnes ont été reçues (12 femmes, 16 hommes) dont 19 résidents en zone Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Un porteur de projet a déposé une demande de financement auprès de l'Association au Droit et à l'Initiative Economique (ADIE) et a obtenu satisfaction. Sept entreprises ont été créées.

En 2009, l'ASPIE a porté une attention particulière au marché, à la clientèle et au financement. En effet, l'apport personnel demeure toujours aussi limité, ce qui rend le développement de l'entreprise difficile et se traduit rapidement par des problèmes de trésorerie.

Le suivi post-création a pris toute sa dimension dans ce contexte économique difficile et a permis aux créateurs de bénéficier d'un soutien à tous les niveaux (administratif, financier et moral).

### **Perspectives 2010**

Pour l'année 2010, les actions suivantes sont proposées :

#### . Saint Priest

L'ASPIE projette d'accompagner 140 porteurs de projets. L'accompagnement se construira autour d'entretiens individuels et/ou collectifs en fonctions des besoins du bénéficiaire :

Premier entretien : il précise le cadre de l'accompagnement (méthodologie de travail, support et document de travail, nom du référent, rôle et limites du référent, etc.).

Diagnostic approfondi : l'objectif consiste à réaliser, au travers d'entretiens, un diagnostic approfondi du projet.

Accompagnement *ante* création : apport d'une assistance sur le plan juridique, fiscal, comptable, communication, commercial et financier. L'objectif de cette étape est l'immatriculation ou le passage par la coopérative d'activité si l'activité le nécessite ou si le bénéficiaire le souhaite.

Accompagnement post-création : entretiens réguliers avec le créateur jusqu'à 2 ans (maximum) après l'immatriculation. Il s'agira de vérifier régulièrement que le chiffre d'affaires correspond bien au prévisionnel. Si des écarts importants sont relevés, des méthodes seront mises en place pour aider à régulariser la situation.

#### . Feyzin

L'ASPIE projette d'accompagner 20 porteurs de projets. L'accompagnement se construira autour d'entretiens individuels et/ou collectifs en fonction des besoins du bénéficiaire, selon la même méthodologie que celle présentée ci-dessus pour le site de Saint Priest.

### Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Afin de pérenniser les actions conduites en 2009 par l'association ASPIE dans le cadre du réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 17 844 € pour l'année 2010 (14 000 € en 2009).

#### Budget prévisionnel 2010

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Achats	1 094	Etat (Politique de la Ville)	7 470
Services extérieurs	4 643	Communauté urbaine de Lyon	17 844
Autres services extérieurs	9 743	Ville de Saint Priest	55 467
Impôts et taxes	4 439	Ville de Feyzin	2 050
Charges et personnels	67 770	Plie Uni-Est	1 500
Dotations aux amortissements	609	Prestations de services	3 967
Emplois et contributions volontaires en nature	12 275	Contributions volontaires en natures	12 275
<b>Total</b>	<b>100 573</b>	<b>Total</b>	<b>100 573</b>

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 17 844 € au profit de l'Association San-Priote pour l'Insertion par l'Emploi (ASPIE) pour son programme d'actions 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'Association San-Priote pour l'Insertion par l'Emploi définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757, selon l'échéancier suivant :

- 14 276 € en 2010,

- 3 568 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,

le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.**